

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 14 mars 2017 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé

NOR : AFSS1730107A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la santé publique ;
Vu le code de la sécurité sociale, notamment les articles L. 182-4, R. 162-54, R. 182-3 et suivants ;
Vu la proposition du Syndicat des médecins libéraux, organisation syndicale représentative des médecins ;
Vu la proposition de l'Organisation nationale des syndicats d'infirmiers libéraux, organisation syndicale représentative des infirmiers ;
Vu la proposition du Syndicat des médecins généralistes, organisation syndicale représentative des médecins généralistes,

Arrête :

Article 1^{er}

I. – Est nommé membre titulaire de l'Union nationale des professionnels de santé, pour la période du mandat restant à accomplir, au titre des organisations syndicales représentatives des médecins, M. Philippe VERMESCH, en remplacement de M. Éric HENRY.

II. – Est nommé membre suppléant de l'Union nationale des professionnels de santé, pour la période du mandat restant à accomplir, au titre des organisations syndicales représentatives des médecins, M. Jean-Marc WINGER, en remplacement de M. Philippe VERMESCH.

Article 2

Est nommé membre suppléant de l'Union nationale des professionnels de santé, pour la période du mandat restant à accomplir, au titre des organisations syndicales représentatives des infirmiers, M. Laurent KERFYSER, en remplacement de M. Wady BRAHIM.

Article 3

Est nommé membre titulaire de l'Union nationale des professionnels de santé, pour la période du mandat restant à accomplir, au titre des organisations syndicales représentatives des médecins généralistes, M. Jean-Claude SOULARY, en remplacement de M. Philippe MARISSAL.

Article 4

Le directeur de la sécurité sociale et le directeur général de la santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 14 mars 2017.

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur général de la santé,
B. VALLET

Pour le directeur de la sécurité sociale :
Le chef de service,
adjoint au directeur de la sécurité sociale,
J. BOSREDON